

02 mai 2018 -17:26

Déclaration fiscale 2018 : Tax On Web est ouvert dès ce mercredi 2 mai 2018

Le ministre des Finances, Johan Van Overtveldt et le Président du Comité de Direction du SPF Finances, Hans D'hondt ont présenté la déclaration fiscale 2018.

Désormais, ce seront plus de 3.000.000 de contribuables qui recevront désormais une proposition de déclaration simplifiée, soit près de 825.000 de plus que l'année dernière.

Le contribuable ne voit que les codes fédéraux et les codes de sa région. Les codes des deux autres régions n'apparaissent donc plus. La déclaration compte cette année 46 codes en moins.

Le Design de Tax-on-web a été revu et est désormais plus épuré. 367 codes sont préremplis sur notre application.

Les contribuables peuvent maintenant se connecter via l'application itsme, application développée par le secteur bancaire et très simple d'usage.

Les déclarations papiers seront envoyées du 7 au 25 mai.

Les propositions déclaration simplifiée seront envoyées entre le 2 et le 22 mai.

L'aide dans nos bureaux se déroulent du 2 mai au 29 juin. Nous sommes également présents dans les communes et les centres commerciaux. En tout, nous sommes présents dans 564 lieux différents.

Les délais pour compléter la déclaration sont :

* Le 29 juin pour les déclarations papier et l'aide dans les bureaux.

* Le 12 juillet pour compléter sa déclaration sur Tax-on-web.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be